



Municipalité de Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT #409-26 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS #402-26

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, CET AVIS EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ :

QUE :

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gervais tenue le 11 août 2026, un avis de motion a été présenté et un projet de règlement fut déposé à cet effet relativement à l'adoption éventuelle du règlement # 409-26 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Gervais #402-26.

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la municipalité désire mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur et suite à l'adoption du règlement #403-26 sur la gestion contractuelle.

L'objet de ce règlement concerne la modification du point 5.3 *Conflits d'intérêts* du code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité.

Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du 8 septembre 2026, à 20h, qui se tiendra au 150, rue Principale, Saint-Gervais.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la municipalité de Saint-Gervais au www.saint-gervais.ca.

Ce projet de règlement est également déposé au bureau de la municipalité au 150, rue Principale, Saint-Gervais, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de bureau.

FAIT à Saint-Gervais le 25e jour d'août 2026.

Émilie Fortier,
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussignée, Émilie Fortier, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'AVIS, ci-haut en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil (au 150, rue Principale et sur le site Internet de la Municipalité) et ce, en date du 25 août 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25e jour d'août 2026.

Émilie Fortier,
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

